

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 74

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

accepter l'égide de ceux qui prêchent la haine des classes. Voilà pourquoi nous ne devons souscrire à aucun article du programme du Soviet d'Olten — si juste soit-il — parce qu'il conserve un vieux relent de bolchévisme.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma très haute considération.

(Baulmes, Vaud.)

Blanche CHAPUIS-MARQUIS.

* * *

Fidèle à nos principes de libre discussion dans nos colonnes, nous n'avons pas voulu refuser à notre correspondante l'insertion de sa lettre, mais nous ne saurions admettre les expressions dont elle se sert, pas plus que certaines de ses allégations. Nous estimons, en effet, — et nous ne sommes pas seuls à penser ainsi, — que le programme du Comité d'Olten contenait certaines réformes très justes, et que seule la manière de les réclamer était déplorable.

Au reste, notre correspondante aura pu voir, par le compte-rendu de l'Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le Suffrage, qu'elle n'a pas été la seule à être émue de ce télégramme, que la présidente de notre Association n'a pas envoyé au hasard, mais sur la demande expresse d'une Section et en en pesant soigneusement tous les termes. Et cela rassurera sans doute notre correspondante d'apprendre que cette dépêche, loin d'être considérée par les éléments de gauche comme une adhésion au Comité d'Olten, a été également mal vue et blâmée par eux. « Ces dames font risette au Conseil fédéral et s'indignent contre ceux qui travaillent pour elles », écrit *la Sentinelle* de La Chaux-de-Fonds. Et la *Tagwacht* de Berne, moins polie, imprime tout cru que « les dames suffragistes ont giclé sur les socialistes avec une pompe d'égout »... Tandis que le Conseil fédéral, recevant la dépêche, déclarait par la bouche de son président, M. Calonder, « qu'il était sympathique à la question du suffrage des femmes... »

Il y a longtemps que le bon La Fontaine l'a dit, et c'était même une vérité courante avant lui, qu'il est impossible de contenter tout le monde et son père. C'est pourquoi la présidente de l'Association suisse, ayant agi au plus près de sa conscience pour le bien de la cause, ne peut regretter un acte avec lequel le Comité Central s'est d'ailleurs déclaré d'accord, et pense simplement que les véhémentes critiques reçues de droite comme de gauche prouvent qu'elle a suivi la ligne très sage du juste milieu.

EMILIE GOURD.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — L'activité du Comité genevois s'est surtout portée ce mois sur les questions fédérales, la convocation d'une Assemblée extraordinaire de délégués de l'Association suisse à Berne l'ayant placé, comme dans toutes les Sections d'ailleurs, devant l'étude des problèmes capitaux de principe aussi bien que de méthode qui devaient y être discutés. Cependant, l'Association genevoise a tenu à agir dans sa sphère cantonale, à l'occasion de l'élection d'un nouveau Conseil d'Etat, en majorité démocratique, lequel, s'il veut faire honneur aux principes de liberté individuelle que ce parti revendique à son programme, sera obligé de prendre en sérieuse considération les droits politiques des femmes. Aussi une lettre lui a-t-elle été adressée à ce sujet, dès son entrée en fonctions, lettre transmise également à tous les grands partis politiques comme à la presse. — Le Comité a appris avec grand intérêt que la Fédération antialcoolique genevoise avait inscrit le suffrage des femmes à son programme, et a noué les meilleures relations avec cette Fédération. L'organisation d'une conférence sur l'option locale, — forme antialcoolique de suffrage féminin, — est à l'étude. — La seconde séance de la série des *Partis politiques genevois* a eu lieu le 2 décembre, et a été réservée au parti socialiste, dont M. Pons, conseiller municipal, a exposé devant un auditoire attentif l'histoire et le programme. Plus que jamais, en effet, dans les circonstances actuelles, il est important de

travailler à l'éducation civique des femmes, et de leur faire comprendre la nécessité de s'instruire de tout ce qui touche à la vie publique.

E. Gd.

LA CHAUX-DE-FONDS. — En septembre et octobre, deux hommes politiques ont, de façon très intéressante, entretenu notre Groupe de la représentation proportionnelle. L'un, M. le conseiller national socialiste Graber, par un exposé historique de la question, l'autre, M. Matthias, député radical, par l'explication du mécanisme de la représentation proportionnelle. — Conformément aux décisions de notre Conseil d'Etat supprimant les réunions à cause de l'épidémie de grippe, toute assemblée de notre Section est suspendue. — Notre Comité a été prié de désigner deux femmes pour faire partie de la Commission de surveillance des cinémas. Deux de nos membres, l'une mère de famille, l'autre institutrice, ont été présentées et nommées. — Une demande du Parti radical de présenter à son choix, pour faire partie d'une Commission d'assistance, quelques noms de femmes à la fois suffragistes et radicales, n'a pas abouti: trop peu de femmes parmi nous réunissent ces deux conditions.

J. V.

COLOMBIER. — Dans notre village, le groupement féministe a eu, en deux séances, l'occasion d'étudier le système de la représentation proportionnelle; la première a eu lieu le 10 juillet, la seconde le 1^{er} novembre. Un citoyen dévoué, bien au courant du rouage proportionnel, nous a donné d'une manière aussi claire que possible, les explications nécessaires pour nous initier à ce système électoral. N'eût été, à cause de la grippe, l'interdiction des réunions un peu nombreuses, nous aurions adressé des invitations, en dehors de notre groupe, pour avoir une démonstration pratique et faire ainsi un apprentissage d'une opération électorale en vertu du droit que notre association espère obtenir un jour. Cet exercice aura lieu aussitôt que les circonstances le permettront.

L. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dans sa séance du 30 novembre dernier, a décidé de convoquer à Berne, le mercredi 22 janvier prochain, une Assemblée extraordinaire de déléguées des Sociétés de l'Alliance pour procéder aux opérations statutaires, et prendre position au sujet de la situation nouvelle créée par les événements récents. Une circulaire détaillée sera envoyée incessamment aux Sociétés.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes.* — Le Comité Central de *Pro Juventute* ayant décidé, à cause de la grippe, de retarder du 15 décembre au 31 janvier la vente des timbres et des cartes par les particuliers, tout le travail considérable que l'Union avait entrepris dans ce domaine a été également retardé. En revanche, le projet de créer un « Office de renseignements sur le choix d'une carrière » (*Berufsberatungstelle*) progresse et se développe, et la Commission d'études prépare pour le 19 décembre une grande séance à laquelle seront convoquées toutes les personnes et toutes les sociétés susceptibles de s'intéresser à cette question et de contribuer à la formation d'un groupement spécial dont relèverait directement cet Office. — De son côté, la Commission des assurances a mis à l'étude la question de l'assurance-vieillesse dont les Chambres fédérales vont devoir s'occuper sous peu, et a organisé le 25 novembre une fort intéressante séance dans laquelle M. le prof. Duaine a bien voulu exposer le fonctionnement technique des organisations d'assurance, dont la Commission avait surtout envisagé jusqu'à présent le côté moral et social (prévoyance et solidarité). — Grâce à plusieurs commandes, dont deux de la Croix-Rouge notamment, l'Ouvroir peut fournir dans ce moment du travail à 65 femmes, ce qui est certainement appréciable en ce difficile et dernier hiver de guerre. — Enfin, pour ne pas renoncer complètement aux conférences au milieu de cette activité plus directe, M^{lle} Meyer, remplaçant aimablement, au dernier moment, M^{lle} Gourd empêchée de parler de Susan Anthony, a fait au thé de membres du 5 décembre, une charmante causerie sur la baronne de Suttner, continuant ainsi la série des biographies de femmes initiatrices de grands mouvements humanitaires.

E. Gd.

LAUSANNE. — *Union des Femmes.* — A la réunion familière d'octobre, M^{me} C. Lüthy, de Vevey, nous a présenté un résumé des plus intéressants du livre de Ramsay-Muir sur la civilisation occidentale. — Plusieurs de nos membres se sont multipliées en faveur de la *Semaine suisse*, ayant accepté de faire auprès des négociants de notre ville de la propagande pour cette entreprise patriotique. Leurs efforts ont été couronnés de succès, car nombreuses ont été les maisons de la place qui, pendant cette Semaine suisse, avaient fait de charmants étalages avec des marchandises nationales. — Le Comité de l'Union a eu l'heureuse idée d'offrir son local aux personnes qui voudraient y ap-